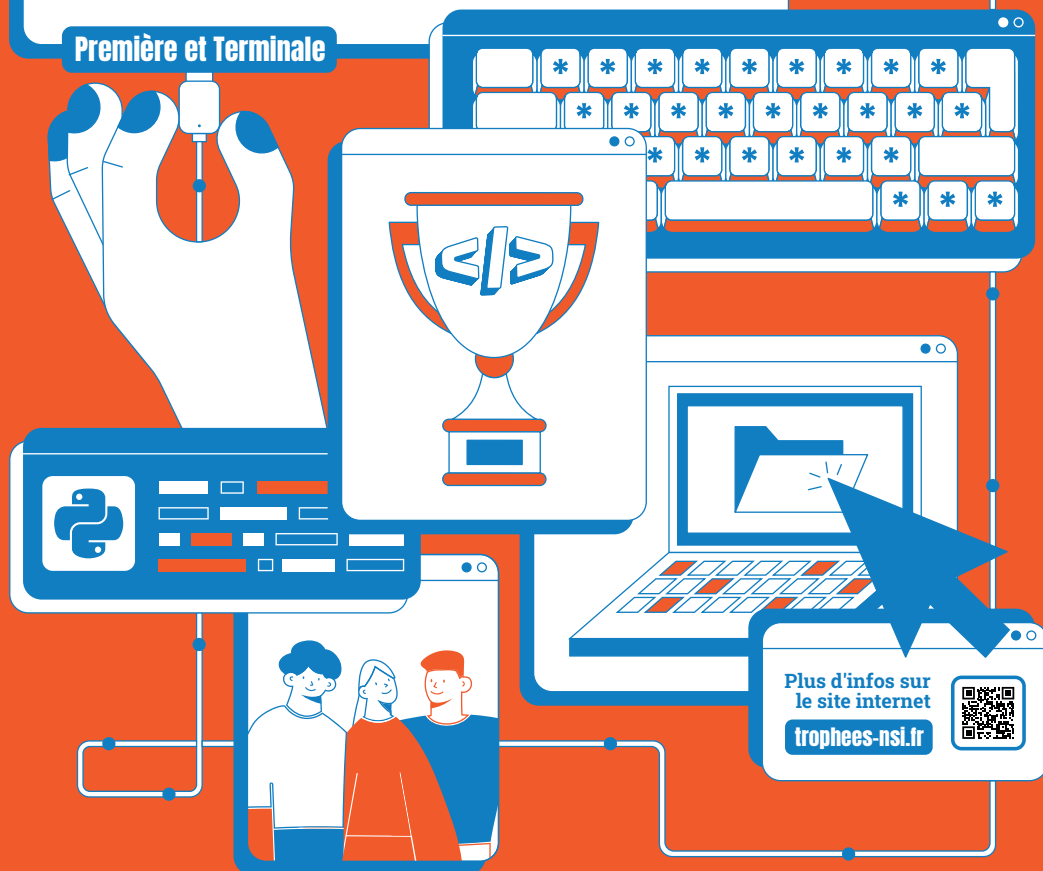


# TROPHÉES NSI

## Le concours informatique pour les élèves en spécialité NSI

Première et Terminale



Avec le soutien

Atlas



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# TROPHÉES NSI

**Les Trophées NSI récompensent des projets informatiques réalisés, durant l'année scolaire, par les élèves en spécialité « numérique et sciences informatiques » (NSI).**

## Le concours

- Une organisation par territoire avec une finale nationale : les meilleurs projets sont sélectionnés pour la finale nationale.
- Toutes les équipes concourent pour les mêmes prix.
- Les lauréats nationaux et les lycées des lauréats nationaux bénéficient d'une dotation, sous forme de lots, d'une valeur minimum de 100€ / personne.



## Les établissements éligibles

- Les lycées publics d'enseignement général.
- Les lycées d'enseignement privé sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale.
- Les lycées français à l'étranger rattachés au réseau de l'AEFE.



## Les modalités de participation

- Tous les élèves de première et de terminale en spécialité NSI peuvent participer.
- Le projet présenté doit respecter le programme de NSI.
- Le projet est réalisé en équipe.
- Le dossier de candidature est préparé par les élèves, et déposé par le professeur de NSI.

Plus d'infos sur  
le site internet

[trophees-nsi.fr](https://trophees-nsi.fr)

